1985_L'HommeQuiEnDisaitTrop_19851220_LaWallonie

SYNDICALISME

« L'homme qui en disait trop... », un vidéogramme à voir (ce vendredi 21 h 30 - RTBF 2)

L'aspect humain du travail syndical ou les risques du métier



Ce vendredi, à partir de 21 h 30 dans son émission « Bonjour l'image », la RTBF 2 a programmé un vidéogramme réalisé à Canal Emploi par Rob Rombout : « L'homme qui en disait trop... » Une histoie triste mais vraie que l'auteur reprend depuis sa naissance jusqu'à sa mort en passant par ses moments les plus forts et par son agonie. L'histoire d'une longue lutte solitaire obstinée mais lucide...

Le 12 juillet 1984, 95 % des travailleurs de chez Monsanio à Anvers démarrent pour une grève de 7 semaines. Ils veulent réintégrer deux travailleurs.

Le premier a été licencié pour avoir subtilisé un rapport d'évaluation et la même sanction a suivi pour son délégué Roger Vandermeiren qui avait simplement déclaré la même infraction pour soutenir le travailleur, tout le secteur chimique avait d'ailleurs aussi fait une grève de 24 h de solidarité le 14 août de la même année.

A l'issue de la grève, le premier travailleur est réintégré mais le délégué mis à pied jusqu'à la décision du tribunal du travail.

Le 18 janvier, c'est terminé, « Ma confiance en la justice était ébranlée, dit Roger Vandermeiren, maintenant, elle est complètement anéantie, d'après la loi, on ne peut pas condamner quelqu'un sans preuve, je pense qu'il vaut mieux compter sur l'action, elle, a avoité, 40 % seulement sont pour la reprise de la grève, maintenant... et pourtant, Roger Vandermeiren est resté présent sur le terrain tout au long de sa mise à pied. Pendant six mois, chaque mercredi, sa caravane était là devant l'usine pour lui permettre d'assurer son travail de délégué avec en fond musical, des chansons de lutte...

Il ne lui reste plus, à présent qu'à s'inscrire à l'ONEm.

Une optique importante dans ce document plein de sensibilité de Rob Rombout... celle qui vise à démentir le mythe du délégué protégé. Son film démontre en effet qu'il s'avère un travailleur plus vulnérable encore quand il prend son rôle à cœur et que sa conscience syndicale dépasse ses intérêts personnels.

Th. PATERNOSTER